

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Noms de domaine, droit d'auteur et Internet (4DR2138)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Science en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

SALVADÉ Vincent, Professeur titulaire

Contenu

Le cours traite de la problématique posée par Internet sur le plan du droit des noms de domaine et du droit d'auteur. Les relations entre marques, droit à la raison sociale, droit au nom et concurrence déloyale sont abordées s'agissant de la protection des noms de domaine. De plus, tout ce qui concerne la mise à disposition d'œuvres protégées (musique, films, jeux, etc.) dans des réseaux numériques est traité, notamment les questions de piratage, celles qui sont soulevées par la radio et la télévision à l'ère d'Internet, par la vidéo à la demande, par les DRMS, ou par les licences libres. Une attention toute particulière est donnée aux aspects touchant à la responsabilité (civile et pénale) en cas de violation des droits de propriété intellectuelle, à la gestion collective des droits d'auteur et à la copie privée dans le monde numérique. La question très actuelle des rapports entre l'intelligence artificielle et le droit d'auteur fait aussi l'objet du cours.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, comportant une question théorique et une question tirée d'un cas pratique traité lors du cours, précédé d'un temps de préparation de 15 minutes. Les seuls documents autorisés lors de l'examen sont les textes de lois, non annotés, sous forme papier. Tous autres documents ou appareils (connectés ou non) sont interdits.

Documentation

Des copies de l'exposé Powerpoint seront disponibles sur Moodle, accompagnées d'autres documents de référence.

Pré-requis

Le cours est destiné aux personnes ayant déjà des connaissances de base en propriété intellectuelle.

Forme de l'enseignement

Enseignement théorique ex cathedra, accompagné tout au long du semestre de la discussion d'un cas pratique.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Distinguer les droits applicables aux différentes situations exposées
- Expliquer les conséquences juridiques de ces qualifications
- Recommander des solutions de lege lata et de lege ferenda
- Appliquer les connaissances au cas pratique présenté

Compétences transférables

- Générer des idées nouvelles
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Promouvoir la curiosité intellectuelle